910 SENAT

fondie de la législation à laquelle le gouvernement et la Chambre des Communes n'ont donné qu'une attention sommaire. On doit être sous l'impression que le Sénat doit faire tout le travail, et il en résulte qu'il est continuellement attaqué et critiqué injustement par le pays tout entier. Permettez-moi de vous citer un exemple: le bill concernant les pensions fut présenté par le gouvernement à la Chambre des Communes après que la date de la prorogation avait été annoncée. La Chambre des Communes y consacra à peu près une heure, puis l'envoya au Sénat qui dut en prendre toute la responsabilité et le discuter pendant que le Gouverneur général attendait en bas. pour proroger le Parlement. Cette pratique a pour effet de rejeter sur le Sénat un fardeau qu'il ne devrait pas assumer.

Je puis en dire autant du bill concernant les embranchements et qui nous fut présenté au cours de la dernière session. Je ne parle pas des 26 bills de cette année, mais du bill unique qui fut soumis au Sénat aux dernières heures de la session 1923. Le peuple du Canada, ignorant les circonstances, blâme la conduite du Sénat au sujet de ce bill. Au cours de la présente session, la même législation nous est soumise sous une autre forme, mais sans que le gouvernement au pouvoir en ait pris la moindre responsabilité. L'administration des chemins de fer nationaux canadiens l'a simplement envoyée au gouvernement qui, après lui avoir fait subir les procédures de routine, l'a envoyée au Sénat qui a dû l'étudier en détails et en assumer la responsabilité. A quoi pouvons-nous nous attendre, si le gouvernement ne met pas lui-même un frein aux dépenses du pays? Je dis qu'il ne remplit pas ce devoir aujourd'hui.

Je proteste à contre-cœur, car il n'y a rien de plaisant, pour un homme public, à prendre cette attitude et à attaquer le gouvernement qui devrait avoir à cœur de promouvoir les intérêts du pays et devrait agir de telle sorte que nous puissions être aussi fiers de lui que nous le sommes du pays que nous habitons. Malheureusement, le gouvernement actuel ne nous donne pas cette impression, et il s'ensuit que tout homme public doit protester contre cet état de choses, alors même que ses protestations ne sont, comme je le disais tout-à-l'heure, que l'écho d'une voix criant dans le désert.

Mon unique but, honorables messieurs, est de réveiller, par mes remarques, l'enthousiasme endormi. Je n'y réussirai peut-être pas, mais j'ai la conviction que nous changerions les conditions actuelles, si tous les hommes publics du Canada élevaient la voix comme je le fais moi-même.

L'hon, sir JAMES LOUGHEED.

Encore une fois, je félicite mon honorable ami le leader du gouvernement, du profond intérêt qu'il a montré pour toutes les questions importantes qui nous ont été soumises au cours de la présente session. Il a, non seulement montré de la bonne volonté, mais il a fait de réels efforts pour étudier sérieusement tous les sujets qui ont été présentés et pour faire adopter aussi un programme tendant à l'économie. Malheureusement, je le répète, mon honorable ami ne représente qu'une seule voix parmi beaucoup d'autres, et ses efforts n'auront que peu d'effet sur la politique adoptée par le gouvernement qui est au pouvoir.

Je termine en rappelant à tous les intéressés, qu'il est de leur devoir d'accorder une attention très sérieuse à toutes ces questions; de protester énergiquement et de faire connaître leurs vues relativement au développement de nos immenses ressources et aux meilleurs moyens à adopter pour assurer le progrès du pays tout entier. C'est une œuvre patriotique par excellence, surtout pour ceux qui ont l'honneur de repésenter le peuple du Canada.

L'honorable M. DANDURAND: Honorables messieurs, je désire vous apporter un rayon d'espoir, malgré le sombre tableau que vient de vous peindre mon honorable ami. Je crois que si nous avançons lentement, du moins nous avançons sûrement, dans la voie des économies. Les dépenses diminuent graduellement et systématiquement. Je remarque que nos déboursés ont atteint le point maximum en 1919-20; ils se chiffraient alors à \$785,869,611; et mon honorable ami doit en prendre sa part de responsabilité. En 1920-21, ils sont réduits à \$528,283,199; et en 1921-22, nous atteignons le chiffre de \$463,-652,436. En 1922-23, celui de \$434,452,340; et je crois que cette année, nous aurons encore une plus forte réduction des dépenses. Donc nous sommes dans la bonne voie et nous faisons graduellement des progrès dans cette Notre programme d'impôts a donné, l'année dernière, d'excellents résultats, et nos opérations accusent un surplus, si nous laissons de côté le déficit des chemins de fer.

Nos espérances sont concentrées sur les progrès que vont accomplir nos administrateurs des chemins de fer; et si, comme j'ai lieu de le croire, notre programme d'immigration donne les résultats d'avant-guerre, alors que nous constations l'acquisition de 250,000, 300,-000 et même 400,000 immigrants, pour nos plaines de l'Ouest, je dis que nous devons prendre courage et espérer qu'avec une augmentation de population de un quart de mil-